

# Règlement du Critérium National F.S.G.T. de Cyclo-cross Des Ecoles de Vélo 2019



### Préambule:

Le responsable des écoles de vélo est sous la responsabilité des 2 co-responsables fédéraux. Tout changement au programme établi par l'organisateur parcours et horaires, ne peut se faire qu'avec la validité de ce dernier et des co-représentants fédéraux.

# Qualification:

Le Rassemblement est ouvert aux adhérents F.S.G.T. dont la licence à été validée avant le 04 janvier 2019, répartis dans les catégories d'âges suivantes :

Moustique né(e) en 2013 et 2014 Pupille né(e) en 2009 et 2010 Poussin(e) né(e) en 2011 et 2012 Benjamin(e) né(e) en 2007 et 2008

Ce Rassemblement se disputera en INDIVIDUEL par catégorie, Moustique, Poussin Garçon, Poussin Fille, Pupille Garçon, Pupille Fille, Benjamin et benjamine.

Le Rassemblement n'est pas limité. Un challenge sera établi par comité.

### LES ENGAGEMENTS DEVRONT PARVENIR A LA FÉDÉRATION AVANT LE 20 DÉCEMBRE 2018.

Tarif d'engagement : 2€

Seuls seront enregistrés ceux validés par le comité du coureur. Pas d'engagements de club.

#### Matériel:

Le port du casque est obligatoire sur le vélo même en dehors des épreuves.

Chaque concurrent ne devra posséder qu'un seul vélo. Tout changement entraînera la mise hors course du coureur (sauf sur incident mécanique constaté).

Pour la sécurité des participants Interdiction à toute caméra sur le vélo, casque ou sur le concurrent.

Le changement de roues est autorisé.

Les cales pied avec courroie ou blocage automatique ne sont pas obligatoires.

Les boyaux doivent être parfaitement collés.

## VTT autoriser

# Récompenses :

1 maillot **Vainqueur Critérium National** pour chaque catégorie garçon et fille, 1 médaille Or, Argent et bonze pour chaque podium et une médaille a tous les participants.

#### Prise des dossards:

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence dont la validation devra être garantie par le Comité du coureur.

### Déroulement des épreuves :

#### Les horaires sont à consulter dans la plaquette du Fédéral de Cyclo-cross

Temps des parcours :

Moustiques 4' Pupilles 8' Poussins 6' Benjamins 10'

Les catégories enfants de moustiques à benjamins doivent avoir leurs courses spécifiques à chaque catégorie. Les départs devront être différés.

Toute manifestation intempestive des supporters à l'encontre des commissaires ou des participants entraînera la mise hors course du coureur. Seul le responsable du coureur sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des Comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse suivante :

Commission National des Activités Vélo de la F.S.G.T. 14-16 Rue de SCANDICCI 93508 PANTIN CEDEX

